

**CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ESPE
et MENTION MEEF 1er et 2nd degré**

Des instances qui vous concernent directement !

Chaque année, le SE-Unsa présente une liste de candidats et obtient des sièges en conseil d'école de l'ESPE.

Pour la première fois, le SE-Unsa présente aussi une liste de candidats pour les mentions MEEF 1er degré et MEEF 2nd degré.



Le SE-UNSA dépose des listes de candidats :

- qui représentent les différents niveaux du système éducatif (de la maternelle au lycée)
- qui représentent les différents corps de métier du système éducatif (PE, CPE, PLP, PLC, ...)
 - qui répondent à l'exigence de la parité homme/femme
- qui représentent les différents sites de formation (Toulouse, Foix, Tarbes, Auch, Montauban, Cahors, Rodez, Albi)

Ces élections sont l'occasion non seulement de se tenir informé et de mieux comprendre le fonctionnement de l'ESPE, mais aussi de participer et de faire entendre la voix des usagers.

Être élu-e permet d'être le porte-parole des usagers (étudiants et stagiaires).

Être élu-e permet de donner son avis et de contribuer à l'amélioration de la Formation et de rencontrer et d'échanger avec des enseignants et des

Le SE-Unsa a un siège d'invité permanent (comme chaque organisation syndicale élue en CTA, Comité technique Académique) : **Christine LAVERDET**, secrétaire départementale du SE-Unsa du Lot occupe ce siège de-

ELECTIONS AU CONSEIL D'ECOLE ESPE

*Exigeants
pour une ESPÉ de qualité*

MARDI 12 DECEMBRE : VOTEZ !

Le Conseil d'Ecole de l'ESPE

Son rôle :

Il adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances.
Il adopte le budget de l'école et approuve les contrats pour les affaires intéressant l'école.
Il soumet au conseil d'administration de l'université la répartition des emplois.
Il est consulté sur le recrutement de l'école.

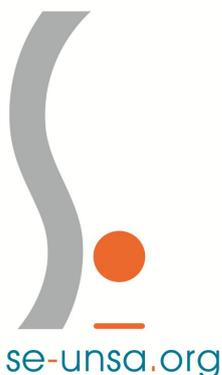
Sa composition :

Il se compose de représentants des étudiants/fonctionnaires stagiaires, de représentants des personnels enseignants et formateurs.
Le président est élu par les membres du conseil parmi les personnalités extérieures désignées par le recteur.
Le directeur de l'école prépare les délibérations du conseil et en assure l'exécution.

La Mention MEEF

Le conseil de mention est un espace de discussion entre étudiants, stagiaires et formateurs pour échanger autour de la formation (organisation, évaluation, titularisation...).

Ce n'est pas une instance décisionnaire mais les questions qui en émanent sont soulevées en comité de direction ou de formation.



**Vous n'êtes pas à l'ESPE
mardi 12 décembre,
VOTEZ PAR PROCURATION !**

Une question, contactez-nous ! 81@se-unsd.org